

10 POINTS À VÉRIFIER

Lorsque vous mettez en place un projet de collaboration avec des associations de patients, tenez compte des dix points suivants. Ce guide propose aux entreprises membres de pharma.be une série de bonnes pratiques pour collaborer avec les associations de patients.

Les recommandations ont été élaborées conjointement par le groupe de travail Patient Engagement de pharma.be et les associations de patients, après plusieurs réunions conjointes, une enquête, des tables rondes et conseils du Patient Advisory Board de pharma.be.



Cliquez sur le numéro pour plus d'informations.

1. Faites preuve de transparence
2. Co-créez dès le départ
3. Prévoyez un calendrier approprié
4. Alignez-vous avec d'autres entreprises sur des initiatives non-concurrentielles
5. Prévoyez un point de contact unique (SPOC) au sein de l'entreprise
6. Favorisez une communication appropriée avec les patients
7. Utilisez des contrats de collaboration adaptés aux patients
8. Guidez les patients à travers les procédures de l'entreprise
9. Utilisez la juste valeur marchande (FMV) et reconnaissez l'expertise du patient lors de la rémunération
10. Soutenez l'indépendance des associations de patients